

LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE

LE PRESIDENT DE L'INSTITUT NATIONAL DE RECHERCHE EN INFORMATIQUE ET EN AUTOMATIQUE

L'ADMINISTRATEUR GENERAL DU COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES

Vu le décret n° 83-975 du 10 novembre 1983 modifié relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu le décret du 26 novembre 2018 portant nomination du Président de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu la décision Inserm DAJ2013-110 du 6 juin 2013 relative aux unités de recherche et autres formations de l'Inserm ;

DECIDENT

Article 1 : Il est créé, pour une période allant du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2023, une Unité Mixte de Service intitulée : « CReFIX – Centre de référence d'innovation, d'expertise et de transfert ».

Article 2 : Cette Unité est référencée pour l'Inserm : US 039

Article 3 : L'Unité exercera son activité dans les locaux situés :

Centre National de Recherche en Génomique Humaine
2, rue Gaston Crémieux
91000 EVRY

Article 4 : L'Unité est administrativement rattachée à la délégation régionale Inserm Paris 11.

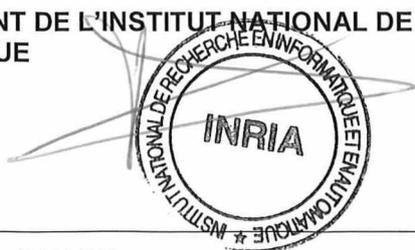
Article 5 : Monsieur Jean-François DELEUZE est nommé directeur de l'Unité pour la période allant du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2023.

Article 6 : La présente décision prend effet à compter du 1er janvier 2019.

LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE



LE PRESIDENT DE L'INSTITUT NATIONAL DE RECHERCHE EN INFORMATIQUE ET EN AUTOMATIQUE



L'ADMINISTRATEUR GENERAL DU COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX
ENERGIES ALTERNATIVES

François JACQ



**Commissariat à l'énergie atomique
et aux énergies alternatives**

L'Administrateur Général

Bât. Siège - 447 - Saclay - pc 200
91191 GIF-SUR-YVETTE CEDEX